

Mai  
2020

# BULLETIN D'INFORMATION

## DISPOSITIONS A COMPTER DU 11 MAI 2020

### EDITO

*Chers locataires,*

*Cela fait maintenant près de 8 semaines que le confinement a été mis en place dans notre Pays. Cette crise sanitaire sans précédent est venue fortement perturber notre quotidien mais aussi l'activité de l'Opac.*

*Durant cette période nous nous sommes attachés à assurer votre sécurité mais aussi celle de nos salariés et partenaires tout en maintenant la continuité de notre service public.*

*Une nouvelle phase va maintenant commencer puisque le déconfinement a débuté ce lundi 11 mai.*

*Cette date, bien que sûrement attendue par beaucoup d'entre vous, ne sonne malheureusement pas encore le retour à la normale.*

*C'est pourquoi nous avons fait le choix de mettre en place une organisation intermédiaire pour les prochaines semaines afin d'assurer la sécurité de tous, tout en redémarrant un certain nombre d'activités.*

*Nos accueils physiques resteront donc encore fermés quelques temps mais vous pourrez désormais être reçus sur rendez-vous si vous ne pouvez accomplir vos démarches ou formalités en ligne.*

*Les interventions techniques dans vos logements vont également reprendre.*

*Dans cette situation exceptionnelle, nous nous efforçons aussi d'être attentifs à la situation de chacun d'entre vous et plus particulièrement des personnes âgées ou isolées.*

*Nous vous tiendrons informés régulièrement de l'évolution de la situation.*

*Prenez soin de vous et de vos proches.*

Marie-Christine COUSTANS  
Présidente de l'Opac de Quimper-Cornouaille

### Accueil du public

Afin d'assurer la sécurité de nos visiteurs et de nos salariés, l'accueil de l'Office reste **fermé au public.**

Pour les demandes ne pouvant être réalisées à distance (signature d'un contrat, remise de clé...), vous pouvez **prendre rendez-vous** avec un conseiller.

Nous vous invitons néanmoins à limiter au maximum vos déplacements et à **formuler vos demandes de préférence par téléphone ou par mail.**

Un seul numéro pour joindre  
nos équipes :

**02 98 55 60 00**  
**opac@opac-cornouaille.fr**

### J'ai rendez-vous à l'Opac, comment ça se passe ?

Vous avez pris contact avec l'Office et votre situation nécessite un rendez-vous. Vous serez informé du jour et de l'heure de la rencontre par un conseiller. Vous serez reçu dès votre arrivée dans un bureau dédié. Cet espace a été équipé pour vous accueillir en toute sécurité. Afin que cette rencontre se passe dans les meilleures conditions possibles, merci de respecter ces consignes :

- Je me désinfecte les mains avec une solution hydro alcoolique mis à ma disposition, à mon arrivée et à mon départ,
- J'apporte un masque et je le porte dès mon arrivée
- J'apporte mon propre stylo
- J'applique les gestes barrières (distance d' 1 mètre avec mon interlocuteur...)
- Je viens seul dans la mesure du possible

## Interventions techniques



Les différentes interventions techniques prévues ou à programmer dans les logements ont repris. L'accueil technique est joignable au 02 98 55 64 00.

Les surveillants de secteur ont aussi repris leur activité de manière habituelle. Vous pouvez de nouveau les contacter sur leurs téléphones portables (numéros affichés dans les parties communes) de 8h à 12h et de 13h à 17h.

En cas d'intervention à votre domicile, les gestes barrières et les distances de sécurité doivent être respectés.

Le service d'astreinte pour les urgences reste opérationnel le soir et le week-end au 02 98 55 60 00.

## Entretien et nettoyage des parties communes

Les équipes de proximité et notre prestataire de service assurent désormais l'entretien et le nettoyage des parties communes selon la fréquence habituelle. Pour votre sécurité et celle des collaborateurs, tous les agents qui interviennent dans les immeubles sont équipés de masques.

## Attributions de logements

L'Opac reprend à compter du 12 mai les attributions de logements. La commission d'attribution se réunira en visioconférence chaque semaine. Les dossiers en attente au moment de la mise en place du confinement seront traités prioritairement et les propositions se feront au fur et à mesure de la disponibilité des logements.

## Etat des lieux de sortie

Les états de lieux vont reprendre dans les logements vacants. L'état des lieux se fera en l'absence des locataires sortants pour assurer la sécurité de tous.

## Païement des loyers

L'accueil paiement reste fermé au public. Pour les locataires qui ne sont pas en prélèvement automatique, nous vous invitons à payer directement votre loyer en ligne sur notre site internet [www.opac-cornouaille.fr](http://www.opac-cornouaille.fr) (espace paiement en ligne).

En l'absence d'un accès internet, vous pouvez nous envoyer un chèque ou contacter votre banque pour mettre en place un virement unique.

Le dépôt d'espèces sans rendu de monnaie est aussi possible en utilisant des enveloppes « bordereau de dépôts d'espèces » disponibles à l'extérieur de l'office (au niveau de l'accueil paiement).

En cas de difficultés, nos conseillers sociaux sont à votre disposition pour échanger et trouver des solutions : paiement échelonné, aides au logement...

Si vous avez des questions ou rencontrez des difficultés de paiement, nos équipes sont joignables par téléphone au 02 98 65 83 58 ou par mail à l'adresse [paiement@opac-cornouaille.fr](mailto:paiement@opac-cornouaille.fr).

## Chantiers de construction et achat de logement

Le 16 mars dernier, nos entreprises partenaires ont été contraintes de suspendre l'ensemble des chantiers pour respecter les mesures gouvernementales de limitation de la diffusion du virus.

Nos chantiers ont repris progressivement depuis le début du mois de mai dans le respect des dispositifs de sécurité préconisés.

À date, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer précisément les délais de livraison. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que possible de l'évolution du calendrier.

Notre équipe commerciale reste à votre disposition pour toute question concernant nos biens à la vente (ventes HLM, accession sociale à la propriété ou terrains libres de constructeur...).

Contact : 02 98 55 70 00 - [accession@boaccession.fr](mailto:accession@boaccession.fr)

**COVID-19** Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades